

# Règles du Jeu

# DIFFICULTE 2017

- 1) De nombreuses voies vous sont proposées.
- 2) Pour le classement, on prendra les **5 meilleurs résultats par grimpeur.**
- 3) Pas possible de refaire deux fois la même voie.
- 4) **Microbes:** Escalade en moulinette sur la mezzanine. Pas de dérogation possible.
- 5) **Minimes, Cadets et Juniors :** Escalade en moulinette ou en tête sur deux secteurs réservés à cet effet. Seule l'escalade en moulinette pourra se faire dans le secteur « Moulinette ». Seule l'escalade en tête pourra se faire dans le secteur « En tête ».
- 6) L'assurance sera effectué par un compagnon de cordée, par un entraîneur ou une personne compétente.
- 7) Les systèmes d'assurance auto-bloquant de type « gri-gri » ne sont pas autorisés.
- 8) Au delà de la table des juges, seul les grimpeurs et les assureurs seront admis.
- 9) Un responsable « sécurité » sera attribué dans le secteur « Moulinette », le secteur « Tête » et le secteur Mezzanine. Il sera vêtu d'une chasuble de couleur : Il peut à tout moment intervenir en cas de mise en danger du grimpeur (assureur défectueux). En cas d'arrêt cela comptera pour une tentative et le grimpeur ne pourra pas retourner dans la voie.

- 10) Le responsable « Sécurité » est le seul habilité à donner le feu vert au grimpeur et à l'assureur. Celui-ci vérifiera le nœud du grimpeur (nœud de 8 + nœud d'arrêt) et le système d'assurage de l'assureur (bien placé, vissé).
- 11) Pour les voies effectuées en tête : **Le mousquetonnage de tous les points de la voie est obligatoire et dans l'ordre.**
- 12) Pour ne pas perdre de temps, le grimpeur suivant s'encorder à sur l'autre bout de la corde.
- 13) Durant cette période, le grimpeur pourra s'il le désire effectuer sa prestation en vitesse.

**La fiche individuelle participant, de résultat en  
Difficulté,  
peu importe la catégorie est de couleur  
Jaune**